



Objet : problèmes récurrents service paye 1^{er} degré.

Rodez, le 26 septembre 2025,

Mme la Dasen,

Depuis plusieurs années maintenant, les collègues du 1^{er} degré font face à des erreurs de paye récurrentes. Pour rappel de nos interpellations, vous trouverez ci-joint un courrier daté de septembre 2023 ainsi qu'une alerte sociale de novembre 2024.

Hélas nous constatons que la situation n'a guère changé. En ce début d'année ce sont les directrices et directeurs qui voient leur salaire amputé des ISS liées à leur fonction.

Comme à chaque fois, il y a l'erreur (pour laquelle vous n'allez pas manquer de nous donner des explications) et l'absence de communication auprès des collègues qui reste, elle, bien incompréhensible.

Nous vous demandons donc de reconnaître cette énième erreur en adressant un courrier aux collègues concernés. Une réorganisation du service payes doit également être portée par vos services auprès de M le Recteur, afin que ces erreurs deviennent marginales et/ou puissent être corrigées rapidement.

Nous redisons ici notre inquiétude de voir un Etat qui n'est plus en mesure de payer correctement ses fonctionnaires et dans le même temps incapable de communiquer en direction des collègues impactés afin de reconnaître ses erreurs.

Un tel manque de considération est inacceptable.

Dans l'attente de votre retour nous réfléchissons aux actions à proposer aux directrices et directeurs pour qui le travail administratif ne manque pas en cette période, travail bénévole donc ce mois-ci.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier, veuillez être assurée Madame de notre attachement profond au service public d'éducation.

Mme Héran (secrétaire départementale Se-Unsa 12), M Ségur (secrétaire école).